

Rapport général N°07 (Résumé)

Séminaire régional sur les banques culturelles du Mali
Sévaré, Mali, du 10 au 14 mars 2008

Par Diane Toffoun

Introduction

Le 16 février 2007, l'Ecole du Patrimoine Africain - EPA lançait le programme « Les musées au service du développement »-Msd, financé par le Ministère français des Affaires étrangères sur un Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP). L'objectif de ce programme est d'encourager la mise en œuvre de politiques des publics capables d'accroître ou de relancer la fréquentation dans les musées et institutions assimilées.

Depuis lors, la mise en œuvre du programme a été marquée par plusieurs activités qui ont été examinées le 18 septembre 2007 par le comité de pilotage dudit programme. Comité qui a approuvé son avancement, conformément aux prévisions calendaires et budgétaires, tout en faisant des recommandations pour plus d'efficacité dans le mécanisme de mise en œuvre du Msd.

Conformément au dossier de projet FSP-MSD, L'exploration des expériences novatrices en cours en Afrique et l'examen des possibilités de leur implantation dans d'autres pays africains occupent une place de choix dans le programme MSD conformément à la mention faite dans le dossier projet FSP- Musées. De toutes les expériences actuellement recensées, un accent particulier a été mis sur les banques culturelles du Mali, qui font l'objet d'une grande visibilité à travers le présent séminaire qui s'est déroulé à Sévaré du 10 au 14 mars 2008.

Dans le but d'assurer la promotion et le développement d'actions innovantes en matière de gestion du patrimoine en Afrique subsaharienne, le séminaire régional sur les banques culturelles du Mali, placé sous le haut parrainage de Monsieur Mohamed El Moctar, Ministre de la Culture du Mali, avait pour **objectifs** :

- d'étudier et de vulgariser au sein de la communauté professionnelle africaine l'expérience innovante des banques culturelles du Mali,
- de susciter et d'encourager la création des banques culturelles, des musées villageois ou des écomusées dans une perspective de développement touristique et social,
- d'amener les communautés locales à s'impliquer dans la gestion de leurs biens culturels pour lutter ainsi contre la dispersion et le trafic illicite.

Les **résultats** ci-après étaient attendus :

- Une meilleure connaissance des banques culturelles par les participants
- Une démultiplication de cette expérience malienne dans d'autres pays : mécanismes et modalités de reproductibilité mis en place
- Un plan d'accompagnement et de suivi discuté et adopté

Au total 23 participants venus de 9 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) ont participé au séminaire régional sur les banques culturelles qui s'est déroulé à Sévaré du 10 au 14 mars 2008.

Le rapport du présent séminaire se présente en deux grandes parties

- I- Le déroulement
- II- Les résultats et perspectives

I- Déroulement

Conformément au programme conçu à cet effet, le séminaire s'est déroulé du 10 au 14 mars 2008 et a associé la théorie (communications) à la pratique (travaux sur sites et travaux dirigés). Avant le déroulement effectif, il y eut d'abord la cérémonie d'ouverture

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture du séminaire régional sur les banques culturelles du Mali s'est déroulée au Motel de Sévaré, le lundi 10 mars 2008 à partir de 8h, sous le parrainage du Gouverneur de Mopti.

Après l'accueil et l'installation des invités et séminaristes, le correspondant régional de la radio malienne-antenne de Mopti a présenté le programme d'ouverture.

Plusieurs allocutions se sont succédé à savoir :

- Le discours du maire de la commune urbaine de Mopti, Monsieur Oumar Papa Bathily
- Le discours du représentant du Directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain, empêché, Monsieur Edouard Koutinhoun
- Le discours d'ouverture du Gouverneur de la Région de Mopti, Monsieur Abdoulaye Boubacar Diara

Après les salutations d'usage, les différents intervenants ont tous souhaité le bon déroulement des travaux et ont rappelé l'importance des Banques Culturelles dans le développement économique d'un pays. Ils ont souhaité que cette expérience soit partagée par tous les pays de la sous-région.

Après la cérémonie d'ouverture, la salle de conférence, où devait se tenir le séminaire, a été rejointe. Chacun des participants s'est présenté et le chargé de programme Msd, Monsieur Edouard Koutinhoun a présenté le programme du séminaire réaménagé.

2. Communications

Après la présentation de l'EPA et du programme « les musées au service du développement » - Msd par Diane Toffoun, Messieurs Abdoulaye Klessigué Sanogo et Daouda Keita ont présenté respectivement la politique muséale du Mali et les banques culturelles.

2.1 La politique muséale du Mali

Cette présentation a été faite en cinq grands points :

- Le contexte et la justification

- Les orientations ;
- La finalité;
- Les nouveaux projets de création de musées ;
- Le cadre institutionnel et réglementaire.

De cette communication, il faut retenir que le Mali a choisi une politique muséale ouverte à la création d'institutions nationales, régionales et/ou privées. Cette dynamique s'accompagne de la possibilité offerte aux collectivités et aux communes de créer des musées décentralisés.

2.2 Bien connaître les banques culturelles du Mali

A ce propos, Monsieur Daouda Keita a présenté l'expérience des Banques Culturelles au Mali. Il a axé son intervention sur l'historique, la définition, les objectifs, le processus de mise en place, le statut juridique, l'organisation et le fonctionnement des Banques Culturelles.

Après sa présentation, les différents coordinateurs de Banque Culturelle ont fait part, en langues nationales, des apports et des difficultés qu'ils ont rencontrés dans leurs villages. On peut alors noter la difficulté d'adaptation de la construction muséale à l'architecture locale et aux conditions géographiques du village. En revanche, ils ont tous souligné la réussite et l'évolution rapide des demandes de crédit et leur remboursement.

La discussion entamée par la suite a essentiellement tourné autour des points suivants :

- La problématique de la participation des femmes dans la vie des Banques Culturelles
- La place des objets sacrés dans les Banques Culturelles
- Le site opportun pour la construction d'une Banque Culturelle
- Les démarches à suivre avec une communauté pour la mise en place d'une Banque Culturelle
- Les crédits accordés : périodicité et taux d'intérêt ; critères d'éligibilité d'accès
- Les crédits accordés : périodicité et taux d'intérêt ; critères d'éligibilité d'accès.

Après les échanges entre coordonnateurs, acteurs de banques et les participants, on peut retenir que :

a) Les femmes participent pleinement à la vie et au fonctionnement des Banques Culturelles avec un grand intérêt pour le micro crédit.

Les critères d'éligibilité sont fixés de manière démocratique lors des assemblées générales du village. Il en est de même pour la périodicité et la fixation du taux du d'intérêt.

Dans la pratique, l'intérêt accumulé sur les différents crédits octroyés sont utilisés soit pour le distribuer à d'autres en terme de crédits, soit utilisés à des initiatives louables de la vie du village, telle que la construction d'une mosquée, paiement de l'impôt général ou à l'amélioration du bâtiment du musée en cas de dégradation.

b) Le choix du site est toujours fonction de l'histoire du village et du lieu qui l'abrite. Elle n'est pas fortuite car il doit avoir comme objectif la lutte contre le pillage et la conservation de l'identité culturelle de la localité. L'adhésion totale et entière de la population est une condition incontournable.

c) Les agents des Banque Culturelle travaillent de manière volontaire et bénévole ; au départ, aucune rémunération n'était prévue mais dans la réalité des aménagements techniques qui ont été fait, dans certaines localités des indemnités forfaitaires variant de 7 500 à 15 000 FCFA.

d) Il n'existe pas de projet type de Banques Culturelles mais elles sont fonction de la spécificité de chaque région et de chaque peuple même à l'intérieur d'un même pays. Selon l'histoire, la géographie, la religion ou les pratiques de chacun doivent guider les initiateurs des Banques Culturelles à s'adapter aux réalités du contexte notamment en ce qui concerne le sort des objets et des pratiques sacrées.

e) La Banque Culturelle selon son historique est une révolution féminine, par conséquent, seule la sensibilisation et les différentes séances de discussion avec les groupes de femmes du village et le conseil villageois peuvent amener l'équipe technique à introduire, en dernier ressort, une idée de micro crédit constituant le dernier élément du processus global de mise en place d'une Banque Culturelle.

On peut alors conclure que la notion de Banque Culturelle tient fondamentalement de la diversité culturelle comme facteur déterminant sa nature.

Le projet de Banque Culturelle est un long processus qui réclame beaucoup de patience et de confiance de la part de tous les acteurs pour le but suprême de la préservation du patrimoine comme identité culturelle à garder pour les générations futures...

L'adhésion de la communauté et sa participation aux activités de la vie de la Banque Culturelle conditionnent la réussite de tout projet de Banque Culturelle

2.3 Liens conceptuels entre banques culturelles, musées communautaires et écomusées

Définissant ces trois concepts, Mme Catherine Martin-Payen a mis l'accent sur trois fondamentaux (une population, un territoire, des savoirs sur une culture et ses témoignages avec le monde), tout en insistant sur ce qui les oppose. A ce propos, elle définit le musée communautaire comme une exposition permanente au service de la société pour préciser sa culture. Le musée est donc, ici, quelque chose de figée. La banque culturelle, quant à elle, est une école en perpétuel mouvement qui doit répondre aux aspirations de la population, et là il y a une véritable organisation assurant son fonctionnement. Enfin, l'écomusée est un territoire chargé aussi de répondre aux aspirations des populations. Mais c'est aussi un lieu de sauvegarde, un territoire devenu musée. L'écomusée s'intercale donc entre musée communautaire et banque culturelle.

En conclusion, il faut mener de nouvelles réflexions sur l'utilisation de ces concepts afin qu'il y ait une mutation permettant de répondre réellement aux préoccupations des populations.

Pour confronter la théorie à la réalité du terrain, des visites de sites de banques culturelles ont été organisées.

3. Travaux (visites) sur sites

Ces travaux se sont déroulés sur les sites des banques culturelles de Fombori et de Dimbal.

3.1 A Fombori

A Fombori, les travaux ont débuté par une visite de courtoisie aux autorités traditionnelles du village ; la délégation s'est ensuite rendue à la banque culturelle où un accueil chaleureux accompagné de coups de fusils lui a été réservé.

Après avoir visité les sépultures tellemes et le musée de la banque culturelle, des échanges ont eu lieu avec les femmes initiatrices de cette banques. Les questions soulevées ont, pour la plupart, trait à :

- l'historique de la banque,
- son fonctionnement,
- son impact sur les villageois.

Au terme de ces échanges, on peut retenir que :

a) La banque de Fombori est née d'abord de la volonté des villageois à valoriser leurs biens culturels, enrichir et développer le circuit touristique. Le volet microcrédit permet aux femmes du village de mener des activités génératrices de revenus(AGR).

b) Les activités de la banque ont permis non seulement aux femmes et aux hommes de pouvoir satisfaire aux obligations les plus fondamentales, mais aux femmes surtout de n'être plus trop dépendantes de leurs époux. Les charges élémentaires de leurs enfants sont assurées sans l'intervention obligatoire de leur mari.

c) L'initiative de la banque culturelle a fait que la visite des sépultures tellemes est mieux structurée et plus bénéfique. Après la visite des grottes, les touristes viennent aussi visiter la partie musée de la banque et font des achats des produits exposés dans la salle de vente.

3.2 A Dimbal

Avant de débiter les travaux sur ce site, un détour a été fait par le musée communautaire de Endé pour une visite afin qu'on perçoive concrètement le lien conceptuel banque culturelle - musée communautaire.

Situé au pied des falaises de Bandiagara, Endé présente une collection riche et variée constituée d'objets artisanaux, une présentation des métiers du village et l'histoire du peuple Dogon, tous appartenant aux villageois. De cette visite, on peut retenir :

- la mise en place d'un musée communautaire exige la présence d'objets traditionnels de grande valeur culturelle.
- l'engagement et la bonne volonté des populations.
- le musée communautaire de Endé met un accent important sur l'aspect touristique.

A Dimbal, après les salutations d'usage au chef du village et l'accueil des populations, le président du comité de gestion de la banque a exposé à l'assistance le processus de mise en place. Suite aux échanges que nous avons eus avec la communauté, on peut retenir que quatre grands facteurs sont intervenus dans le développement de la banque culturelle de Dimbal :

- La confiance et le consensus
- La persévérance de l'équipe
- Le choix du site d'implantation
- L'engagement total de la population.

A ces points, il faut ajouter la recherche d'une source de financement des travaux et d'un fonds de roulement pour l'octroi des prêts.

Après avoir confronté la théorie à la réalité sur le terrain, c'était opportun de permettre à chaque participant de « penser » sa banque culturelle. Ceci est l'objet des travaux dirigés.

4. Travaux dirigés

Afin de permettre à chaque participant de « penser » son projet de banques culturelles, des **travaux dirigés** se sont déroulés chaque jour (du lundi au mercredi) après le dîner. Ceci a permis aux participants qui avaient déjà des projets (suite aux instructions du secrétariat Msd) avant leur arrivée, de les peaufiner et de les réadapter suite aux expériences qu'ils ont vécues en salle et sur sites.

Les travaux dirigés avaient pour objectifs d'amener les participants à construire leurs projets personnels de banques culturelles. Il s'agissait en fait de leur permettre de faire des propositions de grandes lignes de projets. Avant l'entame des travaux, il fut important de faire quelques clarifications. En effet, les drafts de projets qui seront montés n'entrent pas dans le cadre de l'appel à projets 3 lancé par l'EPA à travers son programme « les musées au service du développement ».

II- Résultats, perspectives

1. Projets de banques culturelles

Les travaux dirigés ont permis aux participants de travailler sur la création d'une banque culturelle. A cet effet, douze (12) d'entre eux ont présenté brièvement leur idée de projet :

- Zeinab Koumanthio de la Guinée : création d'une banque culturelle dans le village de Compaya.
- Badoualou Alizim du Togo : création d'une banque culturelle sur le site de Koutamakou.
- Sidiya Ould Maheman de la Mauritanie : banque culturelle consacrée aux objets archéologiques issus de fouilles, en vue de la protection du patrimoine archéologique de la région.
- Noël Agossou du Bénin : banque culturelle à Adjarra en vue de lutter contre le pillage et la vente illicite d'objets qui s'observe dans la région.
- René Bouadi Kouadio de la Côte d'Ivoire : création d'une banque culturelle sur le site archéologique et des objets artisanaux à Amakotchi.
- Alassane Zoumarou du Bénin : création d'une banque culturelle dans la Donga.
- Maurice Mitchaï et Dimitri Fadonougbo du Bénin : création d'une banque culturelle dans la région d'Agonlin dans le Zou.
- Amadou Diallo du Mali : banque culturelle dans le delta du Niger pour les Peulh.
- Aissata Amadou du Niger : création d'un écomusée dans la région des Sonrhaï.
- Maria Diatta du Sénégal : projet de banque culturelle à mettre en place dans un village de son pays en collaboration avec l'association de femmes dénommée DJIDJO (levez-vous !).
- Raymond Asombang du Cameroun : création d'une banque culturelle dans la région des Baka primaires, des pygmées de Fambpti afin de les amener à préserver leur culture en perdition.
- Mathias Zerbo du Burkina Faso : création d'une caisse de micro-crédit à côté du musée communautaire dont dispose déjà sa commune.

Il faut cependant faire remarquer que tous ces projets ne sont pas encore assez cadrés et ne répondent pas correctement aux objectifs premiers d'une banque culturelle. Les porteurs doivent alors mûrir leurs idées en tenant compte des trois concepts fondamentaux qui doivent figurer dans la mise en place d'une banque culturelle :

- le musée villageois
- la caisse villageoise de micro-crédit (le crédit est accordé par rapport à la valeur historique (et non à la valeur esthétique de l'objet)
- le centre culturel

2. Plan de suivi et d'accompagnement des projets

Afin de rendre effectif la création de banques culturelles dans quelques trois ou quatre autres pays de l'Afrique subsaharienne, un plan d'accompagnement et de suivi des projets a été initié. Il s'agit d'encourager les participants à s'investir réellement, à leur retour, dans le processus de mise en place. A cet effet, le plan proposé comporte les points suivants :

- *Examen des fiches de projets et présélection*
- *Envoi à un expert pour premier avis*
- *Sélection*
- *Notification et observations pour amendements*
- *Envoi à EPA projet définitif*
- *Etude et détermination montant à allouer*
- *Phase mise en œuvre*
- *Envoi sur place d'une mission d'expert*
- *Déblocage première tranche*
- *Rapport technique et financier*

Le secrétariat Msd enverra, au préalable, à tous les participants, la fiche indicative du processus d'installation d'une banque culturelle, afin qu'ils s'en inspirent.

3. Evaluation

L'évaluation du séminaire a porté sur quatre points :

- La logistique
- Le contenu des sessions
- Le déroulement
- Les appréciations générales

Les participants ont tous apprécié les dispositions pratiques prises avant le déroulement du séminaire. Ils ont cependant relevé des difficultés au niveau du transport aérien et local, difficultés dues surtout aux différentes escales effectuées. Ils souhaiteraient aussi qu'il y ait une meilleure communication sur les conditions de séjour.

Quant au contenu des sessions, les participants, bien qu'ayant déploré l'insuffisance du temps, ont particulièrement apprécié :

- La cohérence des enseignements
- La bonne compréhension des concepts
- La richesse du contenu qui est novateur.

Le séminaire, selon les participants, s'est bien déroulé, qu'il s'agisse de l'approche méthodologique ou des différents travaux (études de cas et travaux dirigés). Ils ont toutefois souhaité que les horaires soient revus pour éviter les travaux après dîner.

En termes d'appréciations générales, les participants ont particulièrement fait ressortir que

- les objectifs du séminaire ont été atteints
- le programme était intéressant mais trop chargé
- le séminaire a été fructueux et a permis de partager une expérience novatrice
- les dispositions doivent être prises pour suivre les porteurs de projets.

4. Fin des travaux

Les activités se sont achevées par les mots de clôture du Directeur national du patrimoine culturel du Mali et du chargé de programme Msd. Ils ont tous les deux remercié les participants pour le courage et l'ardeur dont ils ont fait preuve au cours du séminaire, sans oublier de leur rappeler que leurs fiches de projets de banques culturelles sont attendues au secrétariat Msd.

La représentante des participants, Madame Maria Diatta, a ensuite pris la parole pour remercier et encourager l'EPA dans sa mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel africain. Et pour renforcer davantage les liens d'amitié et de solidarité qui ont uni le groupe, Zeinab Koumanthio a déclamé un poème intitulé « la famille africaine ». C'est sur cette note poétique que les travaux ont pris fin.

Conclusion

Les banques culturelles, en plus d'être une solution originale au problème de pillage et vente illicite d'objets culturels, constituent un palliatif aux difficultés économiques que rencontrent les populations. En effet elles sont sources d'emploi, de revenus issus des activités génératrices de revenus financées par le volet micro crédit de ces institutions.

Pendant cinq (05) jours, les participants ont pu comprendre le mécanisme de création et de fonctionnement de cette innovante expérience malienne qui met la communauté au centre des débats : les banques culturelles sont créées et gérées par elles. C'est cette donne qui lui assure succès et pérennité, et toute personne souhaitant tenter l'expérience doit la respecter tout en ne perdant pas de vue ses trois concepts fondamentaux :

- Le musée villageois
- La caisse villageoise de micro crédit
- Le centre culturel.

Le séminaire a suscité l'intérêt des participants qui, à la fin des travaux, ont promis d'entamer des démarches dans leurs pays respectifs afin d'étudier la possibilité d'y implanter des banques culturelles. Des projets de banques culturelles sont donc attendus au niveau de la coordination du Msd qui, après examen, apportera un appui technique et financier aux propositions les plus prometteuses.